

MISSION LOCALE DE SELESTAT ET ENVIRONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



→ UN **ACCOMPAGNEMENT** RENFORCÉ P.6 ET 7

→ LES ÉTAPES DE **PARCOURS** P.8 ET 9

→ UNE **OFFRE DE SERVICE** GLOBALE P.10 ET 11



Mission Locale
Sélestat

→ NOTRE MISSION

La Mission Locale de Sélestat exerce une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans afin de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes de notre territoire.

Elle a pour objet :

- de répondre aux besoins et aux demandes des jeunes en matière d'insertion (formation – emploi – logement – santé – mobilité) en mettant en œuvre une action globale,
- de permettre aux jeunes de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

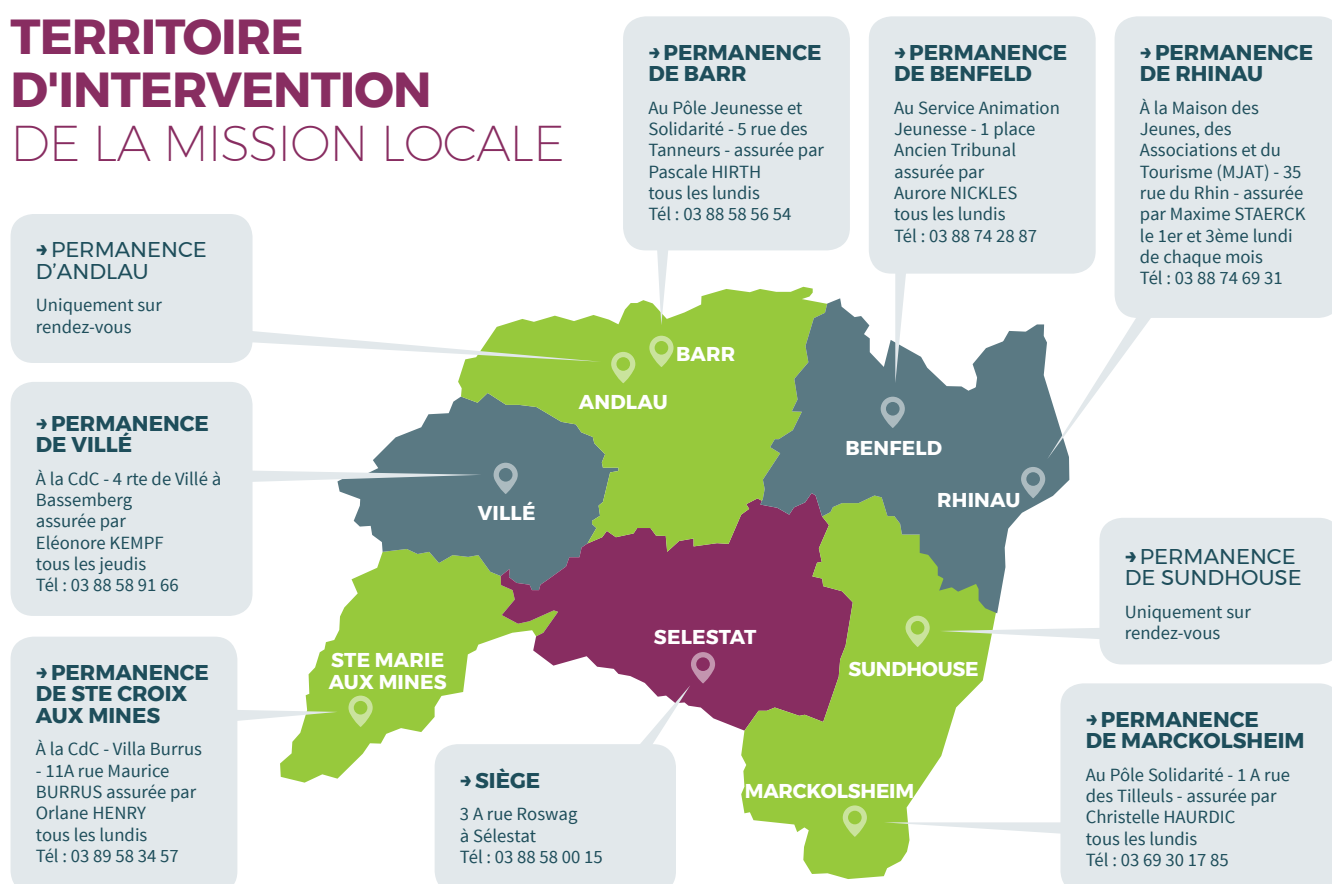
→ UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Soucieuse d'offrir un service de proximité, la Mission Locale de Sélestat et environs accueille son public au siège de la structure à Sélestat mais également hebdomadairement dans 6 permanences environnantes. Ces lieux d'accueil maillent le territoire et permettent une équité de traitement pour tous les jeunes, notamment ceux ayant davantage de difficulté à se déplacer. Les locaux dans les lieux de permanences, sont mis à disposition par les collectivités.

La collaboration avec les collectivités locales et notamment leur Service Jeunesse permet le repérage des jeunes non scolarisés à la recherche d'une orientation professionnelle ou d'un emploi.

Un bulletin semestriel est également transmis à toutes les Communes et Communautés de Communes afin de les informer régulièrement de l'activité de la Mission Locale et des situations des jeunes de leur territoire.

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE



RAPPORTS MORAL 2019 ET D'ORIENTATION 2020

Ces deux années charnières ont fortement contextualisé l'exercice de nos pratiques professionnelles au service des jeunes adultes en demande d'intégration sociale et professionnelle. Elles sont marquées chacune, mais de manière différente, par des événements denses et des enjeux cruciaux. Les mouvements sociaux et la « légitimation » politique du rôle des Missions Locales, par la consolidation des soutiens financiers, en 2019 ; la pandémie sanitaire et les élections municipales en 2020.

Aussi, courant 2019, la Mission Locale de Sélestat et environs a mis en œuvre avec engagement et efficience les orientations et objectifs relatifs à sa mission. Si notre action est largement structurée par la commande publique (DIRECCTE et Région Grand Est), Pôle Emploi, le Département du Bas-Rhin, l'Education Nationale, mais également certaines intercommunalités ou services jeunesse, ont favorisé le lancement d'actions partenariales significatives (cf. Rapport d'Activité). Ceci, sans oublier l'impact déterminant du réseau des Missions Locales, notamment dans le cadre de l'animation régionale portée par l'Association Régionale des Missions Locales du Grand Est.

Ce faisant, en constante recherche de la qualité de l'accompagnement, nous avons décliné nos objectifs propres autour de la communication et de l'offre de service. Sur fond d'augmentation du nombre de 1ers accueils, après la baisse de 2018, l'équipe a mis l'accent sur 4 axes de progrès :

- nouvelle organisation d'accueil des jeunes
- renforcement des outils de communication et montage d'une vidéo de présentation de la Mission Locale
- harmonisation des pratiques d'accompagnement afin d'engager les jeunes dans leur parcours d'insertion de manière plus dynamique et plus autonome
- spécialisation des professionnels afin d'être des experts d'une thématique.

Les résultats sont au rendez-vous !

Si 2019 était la dernière année pleine de la gouvernance en l'état, sans rappeler ici le chemin vertueux parcouru ensemble, tout est en place pour que les éventuelles transitions liées aux élections municipales en 2020 se fassent dans les meilleures conditions : bon climat social, finances saines, une équipe professionnelle de qualité et engagée !

Le seul objectif raisonnable à ce jour est de prôner la continuité de notre action, tout en nous adaptant au changement sociétal, au contraintes gestionnaires, dans un esprit d'amélioration continue.

Au moment où je rédige ces rapports, la crise sanitaire du coronavirus est dans sa phase « dure ». Les chiffres connus des personnes touchées par le virus, ou toute autre situation de santé, sont éloquentes. Entre les mémoires courtes et sélectives à venir et les impacts socio-économiques en perspective, il convient de rester vigilant et d'anticiper au mieux l'exercice de notre mission.

Le personnel de la Mission Locale, en télétravail à ce jour et jusqu'à nouvel ordre, assure des liens à distance remarquables avec les jeunes en demande. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, comme l'ensemble des administrateurs attentifs ! Nous assurons notre part de citoyenneté, concomitamment avec les personnels médicaux et tous ces professionnels de l'ombre, petites mains et autres qui font la force de notre civilisation, de notre démocratie. Ne les oublions pas une fois le danger passé !

Patrick DELSART, Président

→ SOMMAIRE

Le public	p.4
Accueil et information	p.5
Un accompagnement renforce	p.6 et 7
Les étapes de parcours	p.8 et 9
Notre offre de service globale	p.10 et 11
Rencontre	p.11
La mission locale au service de son territoire	p.12



L'ÉQUIPE

16 salariés – 14,4 ETP

Administration :

Stéphanie RITZENTHALER - Directrice,
Chantal ARNOLD - Assistante financière,
Laurence DEUTSCH - Assistante de gestion,
Christine HERRBACH - Chargée d'accueil

Fonctions transverses :

Pia HERZOG - Chargée relation entreprises,
Maxime STAERCK - Chargé de projets

Accompagnement :

Hélène BURGER, Christelle HAURDIC,
Orlane HENRY, Pascale HIRTH, Vanessa JOSSE,
Eléonore KEMPF, Joane MULLER, Aurore NICKLES,
Maxime STAERCK, Aude ZIMMERMANN

Agent d'entretien :

Nurgul TEMIZ

LA GOUVERNANCE

Les membres :

Patrick DELSART	Président
Virginie MUHR	Vice-Présidente
Antonio MINADEO	Trésorier
Philippe DE COMBEJEAN	Secrétaire
Eric BACHSCHMIDT	Assesseur
Philippe JALOUX	Assesseur
Virginie CURVAT	Assesseure
Eric KLETHI	Assesseur
Martine LIMACHER	Assesseure
Sabrina THOMANN	Assesseure

→ CHIFFRES CLÉS

1108 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT
473 JEUNES ACCUEILLIS POUR LA 1^{ÈRE} FOIS

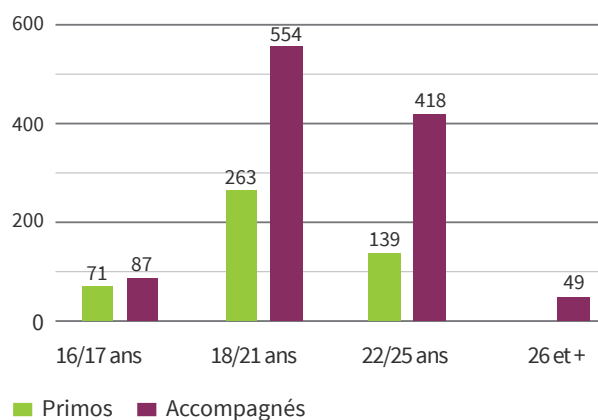
4995 ENTRETIENS INDIVIDUELS ET
2298 ATELIERS COLLECTIFS

LOGEMENT :
74 % DES JEUNES VIVENT CHEZ LEURS PARENTS
18 % ONT UN LOGEMENT AUTONOME

MOBILITÉ :
43 % SONT TITULAIRES DU PERMIS B
42 % SE DÉPLACENT DE FAÇON AUTONOME (VOITURE, SCOOTER OU MOTO)

**ces 2 indicateurs peuvent évoluer au cours de l'accompagnement*

→ PROFIL DES JEUNES



→ RÉPARTITION PAR DIPLÔME DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Jeunes femmes	594 (54 %)
BTS / DUT ou +	9 %
BAC	31 %
CAP / BEP	23 %
Sans diplôme	37 %
Jeunes hommes	514 (46 %)
BTS / DUT ou +	4 %
BAC	22 %
CAP / BEP	24 %
Sans diplôme	50 %
TOTAL	1108

→ RÉPARTITION PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes	Jeunes accompagnés	Dont Primos
Pays de Barr	117 / 11 %	59 / 12 %
Pays d'Erstein	170 / 15 %	68 / 14 %
Ried de Marckolsheim	197 / 18 %	104 / 22 %
Sélestat	447 / 40 %	178 / 38 %
Val d'Argent	114 / 10 %	44 / 9 %
Canton Villé	63 / 6 %	20 / 4 %
TOTAL	1108	473





→ L'ACCUEIL DES JEUNES



« Le premier contact avec un jeune est important, c'est à ce moment-là que se crée la mise en confiance des jeunes.

Ce premier face à face est souvent une façon de « briser la glace » et de faire connaissance.

Nous sommes à l'écoute du jeune et de sa demande.

Notre rôle n'est pas d'accompagner les jeunes mais leur passage régulier à la Mission Locale nous permet de constater très souvent une belle évolution.

En plus de l'accueil physique et téléphonique, nous sommes le lien avec tous les partenaires de la structure »

Christine et Laurence, chargées d'accueil

→ NOUVELLE ORGANISATION ...D'ACCUEIL DES JEUNES

Soucieuse d'accroître notre qualité d'accueil tout en plaçant le jeune au cœur de son accompagnement dès la première rencontre, la Mission Locale accueille, depuis le début de l'année 2019, hebdomadairement, les jeunes primos en atelier collectif.

Ils se voient présenter l'offre de service de la ML, et entament immédiatement une première réflexion sur leur projet de parcours.

Dans un second temps collectif, les jeunes affinent leur diagnostic et analysent leurs besoins prioritaires avec l'aide des conseillers. A travers ce process, les jeunes sont rapidement placés dans une dynamique de mise en œuvre de leur parcours.

Ce n'est qu'à l'issue de ces deux étapes collectives qu'ils rencontreront leur conseiller référent.



→ ... DE FONCTIONNEMENT

La Mission Locale a créé des « pôles de compétences » dont chacun sera assuré par un ou plus conseillers spécialisés. Cette organisation à l'avantage de proposer un service équitable aux jeunes et de rendre nos services plus efficaces.

- Une équipe « Emploi »
- Un pôle « Orientation professionnelle »
- Une référente « Formation »
- Une référente « Handicap »

En fonction de son besoin, le jeune se verra orienter vers le référent adapté.



→ UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

→ LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales. Avant toute entrée en dispositif, un diagnostic est réalisé entre le conseiller et le jeune permettant d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises. Ce dispositif est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

729 DIAGNOSTICS RÉALISÉS

440 PACEA CONTRACTUALISÉS ET

443 EN COURS AU 31/12/2019

→ L'ACCORD DE PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC PÔLE EMPLOI

Dans le cadre de notre partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale accompagne des jeunes pour lesquels l'accès ou le retour à l'emploi vont de pair avec la résolution de difficultés sociales, personnelles ou de santé qui nécessitent un accompagnement global. L'offre de service de la Mission Locale est présentée, dans un 1er temps, aux jeunes demandeurs d'emploi dans les locaux du Pôle Emploi. A l'issue de cette présentation, les jeunes se voient proposer un RDV à la Mission Locale.

232 JEUNES ONT DÉMARRÉ UN SUIVI DÉLÉGUÉ À LA MISSION LOCALE

→ LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Il s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans,

- Assumant seuls la charge d'un ou plusieurs enfants
- Ou ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans au cours des 3 années précédant la demande de RSA.

Il s'agit de jeunes, bien souvent avec un ou plusieurs enfants, et pour qui les difficultés sont multiples (la gestion du budget, le mode de garde, la recherche d'emploi, ...).

Les jeunes sont orientés vers la Mission Locale par le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

101 BÉNÉFICIAIRES DU RSA SONT ACCOMPAGNÉS À LA MISSION LOCALE DONT
49 ONT DÉMARRÉ UN ACCOMPAGNEMENT EN 2019

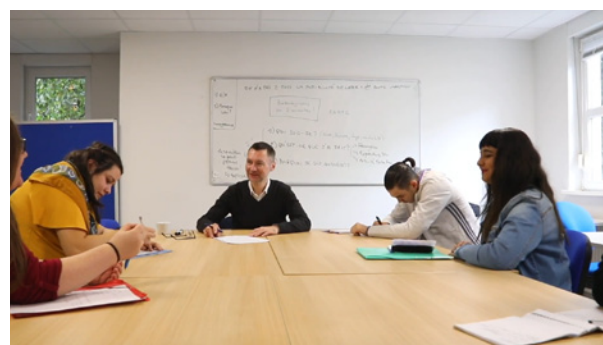
→ LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes est un droit ouvert destiné à aider les jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque d'un an, conclu entre un jeune et la Mission Locale.

Ce dispositif propose un accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et la possibilité de multiplier les périodes d'emploi.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi :

- le dispositif débute par une période collective de quatre semaines ; « *cette phase nous permet d'avoir une meilleure connaissance de ces jeunes, «les masques tombent» durant le mois de collectif. Un climat de confiance s'instaure rapidement grâce aux différents ateliers de remobilisation* »
- les jeunes sont accompagnés de manière intensive et personnalisée et sont amenés à effectuer régulièrement des mises en situation professionnelle, « *des actes préparatoires leurs sont demandés, nous accompagnons sans relâche les jeunes afin qu'ils puissent se poser des objectifs atteignables, et y répondre favorablement* »
- ils bénéficient d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi
- l'accompagnement se déroule sur une durée d'un an



↑ Atelier « codes de l'entreprise » proposé par un prestataire externe

« La GJ, dans son fonctionnement d'accompagnement intensif permet de remobiliser et d'activer les jeunes, de leur faire prendre conscience de leurs talents et reprendre confiance en eux, de les « booster » vers une démarche plus dynamique « nous activons les troupes, nous les mettons en action, parfois à la manière de coaches. La GJ est une réelle école de vie »

Aude et Joane, conseillères GJ

Chiffres clés :

83 ONT INTÉGRÉ LE DISPOSITIF EN 2019

Situations démarrées pendant la GJ sur l'année 2019 (pour 58 jeunes) :

3 ENTRÉES EN ALTERNANCE

9 CCD DE + 6 MOIS ET CDI

23 CDD DE - 6 MOIS

75 IMMERSIONS EN ENTREPRISE

5 SERVICES CIVIQUES

10 ENTRÉES EN FORMATION QUALIFIANTE OU CERTIFIANTE

12 AUTRES FORMATIONS

**Un jeune peut avoir plusieurs situations*



↑ Bilan de l'action collective réalisé en forêt



↑ Atelier nutrition et préparation de repas

NOUVEAUTÉ 2019

→ INITIATIVE EUROPÉENNE POUR LA JEUNESSE : ACTION « BOOSTE TA RECHERCHE »

L'objectif de ce projet est d'offrir aux jeunes à la recherche d'un emploi, un accompagnement renforcé par un référent dédié, alternant de manière intense entretiens individuels et ateliers collectifs sur une durée de 4 mois.

L'objet est de favoriser une insertion sociale et professionnelle durable notamment en :

- Facilitant l'insertion professionnelle des jeunes par la multiplication d'expériences en entreprises
- Développant la culture professionnelle chez les jeunes à la recherche d'un emploi
- Développant et valorisant leurs compétences sociales et professionnelles
- Amenant le participant à être autonome dans sa recherche d'emploi grâce aux outils développés et maîtrisés mais également grâce à son expérience acquise en entreprise.

L'accompagnement peut être renouvelé une fois si nécessaire. Les thématiques abordées en ateliers collectifs sont les suivantes : les techniques de recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, mail d'accompagnement, l'e-réputation et l'importance des réseaux sociaux. Par ailleurs les ateliers "estime de soi" et la préparation aux entretiens d'embauche sont réalisés par des prestataires.

28 JEUNES ONT INTÉGRÉ LE DISPOSITIF DEPUIS LE DÉMARRAGE DU DISPOSITIF LE 25 JUIN 2019

« C'est un coaching personnalisé pour les jeunes ! L'accompagnement renforcé permet d'accroître les liens avec les jeunes : ils se sentent soutenus, écoutés et encouragés. Je garde le lien au maximum, même avec les jeunes en emploi, pour avoir de leurs nouvelles régulièrement. L'objet de cet accompagnement, est d'outiller un maximum les jeunes, afin qu'ils disposent de leurs propres clés pour réussir une insertion professionnelle durable. C'est une réelle expérience humaine et professionnelle. Une confiance se crée et des parcours prometteurs se mettent en place »

Hélène, conseillère dédiée au dispositif



→ LES ÉTAPES DE PARCOURS

→ PLATEFORME DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS SCOLAIRES (PSAD)

La Mission Locale travaille en partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire et de l'accompagnement des jeunes sortants sans diplôme de formation initiale. Les jeunes repérés « sans solution » sont contactés par le CIO et la Mission Locale afin de leur proposer nos services.

→ IMMERSIONS EN ENTREPRISES

Elles permettent la confrontation du jeune au monde du travail ou la validation de son projet professionnel. Certaines immersions ont également vocation à sécuriser le parcours du jeune en amont d'un emploi.

279 PÉRIODES DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE POUR **184** JEUNES

→ ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION APPROFONDIE

80 PARTICIPANTS AUX ATELIERS D'ORIENTATION

35 IMMERSIONS RÉALISÉES

« S'orienter, se réorienter, se reconvertir pour des jeunes en accompagnement à l'orientation approfondie, cela passe d'abord par le recueil de leurs attentes et leurs craintes. Me voilà d'emblée prise entre ces deux pôles : attentes et craintes ! Bien sûr que j'ai ma boîte à outils (tests d'orientation et de personnalité) qui a pour objectif de les valoriser, de mettre du positif dans un parcours parfois lourd d'échec scolaire qui leur fait dire « je n'aime pas l'école » ou professionnel qui leur fait jeter le métier exercé avec l'eau du bain de l'employeur ! Je sais depuis longtemps que mon rôle va bien au-delà de mon expertise. Je dois être un boost, une conseillère d'encouragement. Ma tâche consiste à leur montrer qu'ils sont pleins de ressources et qu'ils sont tous compétents ! Et lorsqu'ils me font leurs yeux ronds et pétillants, je vois bien que j'ai réveillé un début de confiance en soi ! Et là le collectif est un moment crucial. C'est grâce à lui que l'accroche se fait. Le groupe vit, s'auto-régule, progresse, s'interroge dans l'entraide et la bienveillance. En tous cas j'y veille. Quand arrive la phase des rendez-vous individuels, c'est autre chose. Ils sont chacun en face à face avec moi. C'est la phase où l'on rentre dans le vif du sujet. Il faut donner de sa personne. S'orienter c'est aussi aller vers un changement. Et le changement peut faire peur ! Prendre une autre direction est un vrai challenge pour certains. Tous ne sont pas prêts à le relever tout de suite. Certains différeront sans doute cette démarche essentielle qui consiste à trouver le métier qui plaît ! En tous cas pour ceux qui y arrivent, je ne suis pas peu fière d'eux. Car malgré les doutes et aussi les obstacles, ils y ont cru. Et moi j'y crois à chaque fois ! »

Pascale, référente orientation

→ LA FORMATION

La formation des jeunes est bien souvent une des étapes de parcours indispensable mais surtout un précieux moyen pour accélérer l'accès à l'emploi. Afin de promouvoir les différentes formations, un conseiller identifié fait l'interface entre les conseillers et les différents organismes de formation (l'AFPA, l'IFRBTP, Alemploi, IRFA Est, JH Conseils, ...). Il rencontre également les jeunes pour toute demande particulière de formation.

27 JEUNES ACCOMPAGNÉS INDIVIDUELLEMENT PAR LA RÉFÉRENTE FORMATION

176 JEUNES ONT INTÉGRÉ UNE FORMATION

« Mon rôle est de permettre aux jeunes d'ouvrir des perspectives de parcours de formation, de leur donner des informations concrètes ; les jeunes peuvent aussi effectuer des recherches de leur côté, que nous pourrions mettre ensuite en commun en vue d'une entrée en formation »

Christelle, référente formation

→ L'ACCÈS À L'ALTERNANCE

Tous les jeunes à la recherche d'un contrat en alternance ont la possibilité d'intégrer les ateliers collectifs du « Club Emploi ». Dans ce cadre, la référente apprentissage anime une partie des ateliers notamment ceux liés à la thématique de l'alternance.

59 JEUNES ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE DE L'ALTERNANCE EN 2019

24 IMMERSIONS RÉALISÉES

SUITE DE PARCOURS :

14 JEUNES ONT DÉMARRÉ UN CONTRAT EN ALTERNANCE

11 JEUNES ONT DÉMARRÉ UN EMPLOI

4 SONT ENTRÉS EN FORMATION QUALIFIANTE

« En complément des ateliers collectifs, je reçois les jeunes en entretien individuel pour les guider dans leurs recherches d'un contrat en alternance et les informer de la stratégie à adopter. Mes missions : respect d'un échéancier lié au calendrier, validation du projet par le biais de stages, lien avec les développeurs de l'apprentissage des CFA, avec les chambres consulaires, mise en relation avec les offres ou recherche d'entreprises, participation aux forums de l'apprentissage et job dating, informations liées à la mobilité, vérification du niveau requis »

Aurore, référente apprentissage

→ LA RECHERCHE D'EMPLOI : CLUB EMPLOI

En 2019, l'équipe de la Mission Locale a opté pour la création d'un atelier destiné à l'acquisition des techniques de recherche d'emploi et des outils permettant la mise en œuvre d'une stratégie de recherche adaptée au besoin de chaque jeune. L'atelier se compose d'ateliers collectifs ayant pour objet de faire émerger les compétences des jeunes, développer l'utilisation des réseaux sociaux, définir une réelle stratégie de recherche d'emploi et d'améliorer leurs connaissances des codes de l'entreprise.

« Le Club Emploi est, pour les jeunes, un outil adapté et efficace, facilitant la recherche d'un emploi. Les résultats sont probants. Nous avons également fait le choix de développer l'entraide entre les participants ce qui leur permet de développer un réseau professionnel »

Maxime, chargé de projet

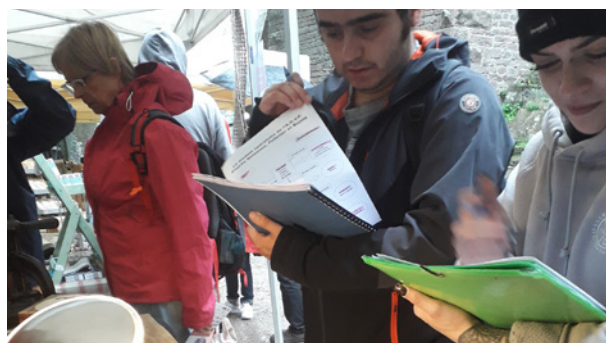
→ L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

La nécessité d'avoir des connaissances spécifiques relevant du champ du handicap a amené la structure à spécialiser une conseillère. Les jeunes sont ainsi accompagnés de manière individuelle sur une durée variable en fonction de leur problématique. L'accompagnement de ces jeunes reconnus travailleurs handicapés préconise des connaissances particulières. Pour ce faire, la référente s'appuie sur les nombreux partenaires. Le soutien à l'insertion professionnelle de ce public nécessite ainsi des RDV réguliers.

43 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA RÉFÉRENTE HANDICAP

« Les parcours sont souvent difficiles, et l'acceptation, ou non, d'une incapacité temporaire de travail nécessite une écoute. Ces jeunes ont confiance en moi et expriment leurs problématiques et les difficultés qu'elles engendrent dans le cadre de leur parcours individuel. L'enjeu des entretiens est de lever ces freins, de comprendre leurs possibilités en matière d'insertion avec l'aide, notamment, de nos partenaires. »

Eléonore, référente handicap



↑ Découverte des métiers de l'artisanat par les participants de l'atelier orientation

→ LA RELATION ENTREPRISES

257 OFFRES COLLECTÉES – 145 CONTRATS SIGNÉS

13 CONTRATS D'APPRENTISSAGE / PROFESSIONNALISATION

14 CDI, 52 CDD, 42 MISSIONS INTÉRIMAIRES

7 CONTRATS UNIQUES D'INSERTION SECTEUR NON MARCHAND

17 SERVICES CIVIQUES

« Ma fonction de chargée de la relation entreprise est de développer des partenariats avec des employeurs du territoire, présenter notre offre de service pour qu'idéalement ils me disent : « Je souhaite recruter sur tel poste, proposez-moi des candidats ». Ma mission consiste alors à : définir avec l'employeur le profil recherché, présenter les offres d'emploi recueillies à mes collègues accompagnant les jeunes et proposer les candidatures aux employeurs une fois les jeunes repérés.

Régulièrement, je prépare les jeunes à l'entretien d'embauche pour qu'ils maîtrisent le poste et puissent mettre davantage leurs compétences en valeur. Je rencontre aussi les jeunes les plus proches de l'emploi pour effectuer de la prospection téléphonique ciblée et proposer leur candidature.

Ce lien avec les entreprises, les groupements d'employeurs, les agences de travail temporaire permet de faciliter la rencontre entre les jeunes suivis par la Mission Locale et le monde de l'entreprise pour ensuite écrire de belles histoires. Lors de mes rencontres avec les professionnels, je suis également amenée à les solliciter pour leur participation à notre action parrainage, une présentation métier de leur secteur d'activité auprès des jeunes ou accueillir un groupe de jeunes pour une visite de leur entreprise »

Pia, chargée de relation entreprises

→ ENTREES EN SITUATION 2019

Contrat de volontariat	31
Alternance	53
Emploi	790
dont CDI	134
dont CDD	389
dont Intérim/saisonnier	265
Formation	217
dont Formations Conseil régional	123
dont formations/mesures Pôle Emploi	37
Immersions en entreprise	280
TOTAL	1371

(*) un jeune peut avoir plusieurs situations



NOTRE OFFRE DE SERVICE GLOBALE

→ NOTRE OFFRE TRANSVERSE

Le numérique :

Les jeunes souhaitant un appui pour accroître leurs connaissances et compétences numériques sont reçus en entretien individuel par un conseiller de la structure. L'objectif pour le jeune étant de valoriser son identité numérique sur le web, transférer ses compétences du champ des loisirs vers le champ du professionnel, créer son compte sur les réseaux sociaux professionnels et créer et ouvrir son compte CPF.

→ DES RÉPONSES ADAPTÉES POUR LEVER LES FREINS

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la Mission Locale propose une offre de service complète en s'appuyant notamment sur un large réseau de partenaires.

Logement :

- Le Pass Accompagnement du CD 67
- Le Bureau d'Accès au logement de la ville de Sélestat
- Le CHRS ou la colocation coachée proposé par l'ARSEA Espérance

Mobilité :

La mobilité est bien souvent un frein dans le parcours des jeunes. Pour les accompagner à trouver des solutions, la Mission Locale collabore avec différents partenaires depuis plusieurs années :

- Mobilex : Les jeunes peuvent bénéficier, d'un bilan compétence mobilité, d'ateliers mobilités pratiques, de diverses aides au permis.

13 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN BILAN DE COMPÉTENCES MOBILITÉ

- La Ville de Sélestat : Bourse d'aide au permis de conduire attribuée en fonction de critères précis pour les jeunes sélestadiens.
- Le Conseil Régional Grand Est : Participation de la collectivité aux billets de transport "Emploi - Formation" afin de permettre aux jeunes en situation précaire d'effectuer leurs démarches d'insertion.

279 TITRES ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS EN 2019

- Action spécifique sur le canton de Barr : Au mois d'avril 2017, un projet d'aide à la mobilité a vu le jour en lien avec le CCAS de Barr, la Croix-Rouge et Mobilex. Cette action est toujours en cours.

Aides financières : le Fonds d'Aide aux Jeunes

Il s'agit d'un fonds financé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin qui vise à apporter un appui ponctuel et subsidiaire aux jeunes de 18 à 25 ans révolus qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

19 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

« Faire émerger les ressources internes des jeunes ! »

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale ressentent et vivent diverses contraintes et difficultés qui font aujourd'hui obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Un espace de parole peut ainsi être proposé aux jeunes ; une psychologue rencontre les jeunes afin qu'ils puissent apprendre à développer leur compréhension de soi mais aussi leur pensée personnelle et argumentée. Ce travail de parole ouverte, dans un climat de non-jugement, améliore la capacité à effectuer ses choix, vise à apprendre, à quitter des schémas d'échec ou de répétition, et ainsi à pouvoir mieux être l'acteur d'évolution, sans penser que tout est déjà joué ! Ce soutien est apporté par Mme Valérie FICHET.

34 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL VARIANT DE 1 À 6 SÉANCES SELON LEURS BESOINS

87 ENTRETIENS RÉALISÉS

Ateliers Conseil en image

L'atelier vise, en étroite collaboration avec les conseillers, la valorisation des compétences psychosociales des jeunes :

- Prendre conscience de son estime de soi et de ses représentations des critères d'employabilité,
- Aller vers une communication efficace par une apparence adaptée et une habileté dans les relations interpersonnelles,
- Réguler ses émotions,
- Résoudre des problèmes par des prises de décisions.

14 PARTICIPANTS AUX ATELIERS COLLECTIFS ANIMÉS PAR SYLVIE DAUB

Le Fonds d'Appui des Politiques d'Insertion

Il s'agit d'un fonds délivré par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des BRSA, jeunes, adultes, travailleurs handicapés, salariés des SIAE, mais également de renforcer l'articulation entre les différents acteurs de l'insertion du territoire. L'enjeu, pour les partenaires, est de proposer à ce public des ateliers de mobilisation répondant à différents besoins, tels que la mobilité, la confiance en soi et l'image de soi, mais également la gestion du budget, ... Pour ce faire, la Mission Locale est en charge de l'ingénierie et la coordination, la mise en place des rencontres entre les partenaires du territoire, la recherche de prestataires ainsi que la coordination des différents ateliers.

43 PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS ATELIERS

→ RENCONTRE

→ LE PARRAINAGE

Il s'agit d'un dispositif en faveur des jeunes, volontaires et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Son objet est de faciliter l'accès en emploi d'un jeune grâce à l'appui d'un parrain, ou à le soutenir dans ses démarches de recherches professionnelles. La durée du parrainage est variable en fonction du besoin du jeune, de son parcours d'insertion et de sa motivation.

Afin de promouvoir le dispositif auprès des jeunes accompagnés par la structure, la Mission Locale a organisé un « café parrainage ». Des vidéos de présentation, mais également des témoignages de jeunes parrainés avec leurs parrains / marraines ont égayé cette matinée.

Le parrainage est une réelle main tendue pour les jeunes !

12 JEUNES PARRAINÉS PAR 6 PARRAINS



À visionner : présentation de la Mission Locale en video sur <https://youtu.be/haze5bjfkSo>



Rencontre inédite pour les jeunes avec le Président du Conseil Régional Grand Est, Jean ROTTNER et Mme Elsa SCHALCK, Vice – Présidente, déléguée à la jeunesse, à l'orientation et la démocratie territoriale.

Le 14 février 2019, les jeunes de la Mission Locale ont eu la chance de rencontrer le Président de la Région Grand Est et sa Vice-Présidente pour un temps d'échange dédié à la jeunesse. Les jeunes ont ainsi témoigné de leurs expériences professionnelles, mais de nombreux thèmes ont également été abordés tels que : les modes de communication des jeunes, la recherche d'information dans le cadre de leur d'insertion, leur vision de l'avenir, les problèmes rencontrés...

Cette rencontre a donné lieu à un véritable échange entre jeunes et élus, occasion unique de débattre, et de confronter les points de vue.



→ LA MISSION LOCALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Action de mobilisation des jeunes vers l'entreprise en partenariat avec la MJC de Villé et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé :



Action partenariale : Rencontre des habitants d'un quartier à Benfeld :



Forum emploi, formation, création d'entreprise aux Tanzmatten de Sélestat en partenariat avec les partenaires du territoire :



→ LES FINANCEURS DE LA MISSION LOCALE

